

Chaumont, le 7 août 2018.

Communiqué de presse

Le département est placé en vigilance orange pour «orages», à partir de 15 h.

Météo-France annonce une vigilance orange relative aux orages pour l'ensemble du département à partir de 15 h.

Des orages se formeront d'abord de manière isolée, avant de devenir plus étendus en début de soirée, s'organisant en systèmes orageux de grande échelle. Ils peuvent alors devenir violents, surtout en soirée et première moitié de nuit de mardi à mercredi.

Les rafales de vent pourront atteindre dans beaucoup d'endroits des vitesses de l'ordre de 80 à 100 km/h, localement jusque 110 km/h, accompagnées de gros grêlons localement, et ponctuellement les cumuls de pluie pourront aller jusque 30 millimètres en 1 heure. L'activité électrique (foudre) pourra être localement forte.

Le département reste en orange pour la canicule.

Pour la sécurité de chacun, Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne, rappelle les consignes suivantes :

- ✓ soyez prudents et vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs ;
- ✓ à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ✓ ne vous abritez pas sous les arbres ;
- ✓ évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- ✓ signalez sans attendre aux sapeurs pompiers les départs de feux dont vous pourriez être le témoin ;
- ✓ les organisateurs de spectacles sous chapiteaux ou en plein air doivent faire preuve d'une vigilance accrue.

Suivez l'évolution de la situation sur les site internet :

- de Météo France : <http://www.meteofrance.com/accueil>
- de la préfecture : <http://www.haute-marne.gouv.fr/>

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54 ou 06.86.80.52.55